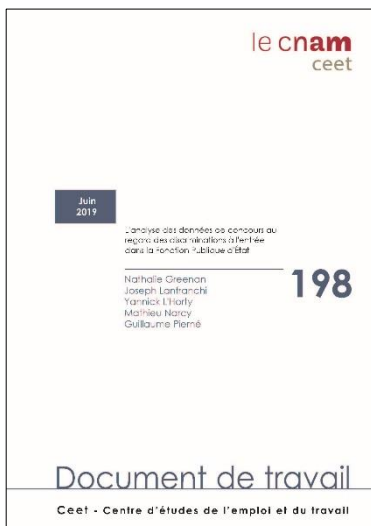


Vient de paraître au CEET

Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) vient de publier le **Document de travail** n° 198, « **L'analyse des données de concours au regard des discriminations à l'entrée dans la Fonction Publique d'État** » /



Un grand nombre de concours de la fonction publique d'État française se déroule en deux étapes. La première étape, constituée exclusivement d'épreuves écrites, préserve l'anonymat des candidats. À l'inverse, la deuxième étape comporte quasi exclusivement des épreuves orales. L'objectif de cette recherche est d'évaluer si les procédures en deux étapes de ces concours garantissent une égalité de traitement entre les candidats, quelles que soient leurs caractéristiques sociodémographiques et favorisent une composition de la fonction publique qui reflète les différentes composantes de la société. Basés sur un échantillon de 72 concours distincts, couvrant la moitié des recrutements de fonctionnaires sur la période 2008-2015, nous considérons quatre critères de caractérisation des candidats : le sexe, le lieu de résidence, le statut marital et le lieu de naissance.

Les résultats mettent en question la capacité de ces concours à traiter les candidats de façon égalitaire. En effet, nous détectons non seulement de fortes inégalités de succès dans la phase écrite, mais aussi des biais évaluatifs dans la phase orale. Cependant, ces biais évaluatifs tendent à compenser en partie les inégalités de succès dans la phase écrite, en particulier pour les femmes et les candidats nés hors de France métropolitaine. On constate en outre que les biais évaluatifs en faveur de ces deux groupes se sont développés dans les années récentes, marquées par la montée des politiques de diversité dans la fonction publique française. Toutefois, ce développement ne semble pas lié à un renforcement des mécanismes de compensation des inégalités face aux écrits.

Document de travail, n° 198, juin 2019

**Nathalie Greenan, Mathieu Narcy, Joseph Lanfranchi, Yannick L'Horty,
Guillaume Pierné**

<http://ceet.cnam.fr/publications/documents-de-travail/l-analyse-des-donnees-de-concours-au-regard-des-discriminations-a-l-entree-dans-la-fonction-publique-d-etat--1085455.kjsp?RH=1507126380703>

Suivez le CEET sur Twitter : <https://twitter.com/CeeEtudesEmploi>